

Saisine Plan de déplacements urbains

30 avr.09

Contribution de Jean-Charles ABBÉ et René MARIAUD

La pertinence de certains aménagements en question

Comment sont conçus certains aménagements ? Qui prend les décisions effectives ? Qui est responsable ?

Le schéma d'aménagement des voies de circulation dans le secteur Thouaré / Sainte Luce sur Loire, plus généralement du secteur Nord-Est de Nantes, peut servir utilement d'exemple pour asseoir ces questionnements.

Il y a tout juste quelques années, a été aménagée la rue Jules Vernes, partie de la rue principale traversant Sainte Luce, avec plusieurs ronds points et des chicanes, matérialisées par de hautes bordures en granit (chinois, car on n'a pas de granit dans notre région...), particulièrement dangereuses, notamment pour les cyclistes (des kamikazes !). Cet aménagement répondait à la double volonté de réduire le flux de voitures et de ralentir la circulation. Les résultats dépassent les attentes et les files de voitures s'étirent aux heures d'affluence, phénomène régulièrement amplifié par l'urbanisation sur l'axe routier vers Thouaré qui va d'ailleurs connaître un développement considérable et brutal ces prochaines années (1100 logements dans les 5 ans). La traversée de l'agglomération, difficile aujourd'hui, deviendra quasi impossible. La nouvelle municipalité semble avoir pris conscience de la nécessité d'un transport en commun rapide, partiellement en couloir réservé, pour rejoindre la ligne de tramway (prévision de réalisation par Nantes Métropole en 2012/2013); clairement, tous les aménagements qui ont été réalisés vont devoir être complètement chamboulés ...

Hélas, l'incohérence ne s'arrête pas à ce seul secteur : des aménagements sont en cours au niveau de la Bottière où un programme d'urbanisation important se développe. La route de Sainte Luce est en travaux pour remodeler la voirie. On s'attendrait, bien entendu, à y voir se dessiner une voie pour la navette de liaison mentionnée précédemment ... Oubliée !

Faute de pouvoir passer par la ville, au moins existe t'il une alternative via la rocade pénétrante Est qui débouche sur le boulevard de la Prairie des Mauves, puis la rue de Seattle se prolongeant vers le boulevard de Sarrebruck. Une large partie de cet itinéraire était à deux voies de circulation. Inimaginable ! « On » a trouvé le moyen de réduire l'ensemble de ce tronçon à une seule voie, d'y multiplier les ronds points, dans l'attente du débouché du pont actuellement en construction. Tout le secteur est régulièrement bouché, l'engorgement se prolongeant jusqu'au pont W. Brandt, au boulevard Malakoff et au Pont de Tbilissi. La situation a empiré récemment avec l'ouverture du

Pont de Bellevue drainant un flux supplémentaire vers cet axe d'entrée dans la ville ; on n'ose plus imaginer la situation avec l'urbanisation, déjà mentionnée, de la route de Thouaré.

Il ne s'agit là que d'un exemple, peut être extrême, qui témoigne d'une série de décisions pour le moins fort contestables ; il en existe d'autres dont la construction du Zénith négligeant les parkings, ou celle de l'Hôpital Nord ne prenant pas en compte de transport collectif. Que peut dire et que peut faire le citoyen sinon contribuer au financement de ces erreurs manifestes. ?

Tout naturellement se pose les questions du fonctionnement des services techniques et du protocole décisionnel, des techniciens aux décideurs politiques, de la responsabilité du gâchis financier. Quant au bilan écologique, personne n'a évidemment imaginé un seul instant qu'il pouvait exister.